



BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ

Dès maintenant, chaque geste compte.

Tous les jours, nous avons l'opportunité d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement et la sécurité.

Être écoresponsable, c'est s'engager sur des gestes simples : cette démarche, peu contraignante et pleine de bon sens, est avant tout un état d'esprit.

**PORT DE
SAINT-CAST**

Saint-Cast Marina



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



- ▲ **Ne pas laisser branchée l'alimentation électrique** de votre bateau en votre absence.
- ▲ **Eteindre la lumière** en sortant d'un endroit.
- ▲ **Ne pas laisser un chargeur** de batterie, (de téléphone portable ou d'ordinateur portable) **branché sur secteur en permanence.**
- ▲ **Eteindre vos appareils électriques** : il ne suffit pas de les mettre en veille pour ne plus consommer d'énergie.
- ▲ **Opter pour les énergies alternatives** : hivernage, navigation, adoptez l'énergie solaire !
- ▲ **Se laver les mains** à l'eau froide.
- ▲ **Utiliser des ampoules LED** ou basse consommation.

Le saviez-vous ?

- Passer de 20° à 19°C permet d'économiser 7 % de l'énergie.
- Éviter 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est économiser l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.

Ce que fait le port !

Pour réduire les consommations d'énergie

- ✓ Le bureau du port HQE est équipé de **panneaux solaires** pour chauffer l'eau des douches.
- ✓ Les veilleuses des pontons sont équipées de **LED** et de **détecteurs crépusculaires.**
- ✓ Les éclairages publics sont équipés de **LED.**
- ✓ Le bureau du port est informé en temps réel des périodes de fortes consommations par son **adhésion à l'opération ECO-WATT.**
- ✓ Les sanitaires sont équipés de **détecteurs de présence** pour l'éclairage.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'EAU



- ▲ **Rincer** le pont de son navire avec de l'**eau de mer !**
- ▲ S'assurer après chaque utilisation des bornes de distribution, que le **robinet d'eau est bien fermé.**
- ▲ **Signaler les éventuelles fuites d'eau** sur les pontons et dans les sanitaires.
- ▲ **Utiliser des réducteurs de débit.**
- ▲ **Vérifier la bonne étanchéité** lors du branchement de votre tuyau ou raccord.

L'eau est à l'échelle de la planète une ressource rare qu'il faut économiser.

Le saviez-vous ?

- Utiliser des réducteurs de débit, permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau.
- Repérer les fuites est essentiel. Un goutte à goutte sur un robinet, c'est 4 litres par heure.

Ce que fait le port !

Pour préserver la ressource en eau potable

Le port est équipé d'un système de télé-relève permettant un suivi 24h/24h des consommations en eau avec alerte en cas de consommation anormale.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE PAPIER



La consommation de papier atteint chaque année environ 167 kg par personnes.

- ▲ **N'imprimer** ses documents ou messages électroniques **que si cela est vraiment nécessaire.**
- ▲ Lorsque cela est possible, **imprimer** ses documents **en recto-verso.**
- ▲ Utiliser comme blocs-notes ou brouillon, les versos non imprimés des vieux documents.
- ▲ Utiliser du papier recyclé.

Ce que fait le port !

Les usagers du port ont accès à différents services dématérialisés sur un portail client en ligne

Le saviez-vous ?

- 1 tonne de papier fabriqué à base de cellulose fraîche nécessite jusqu'à 5000 kWh d'énergie : la moitié suffit pour produire une tonne de papier recyclé.
- 1 tonne de vieux papiers permet de fabriquer 900 kg de papier recyclé, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour fabriquer 1 tonne de papier classique.

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ET DU SOL



- ▲ **Ramasser les macro-déchets flottants** sur le plan d'eau, et ne rien jeter par-dessus bord.
- ▲ **Remplir prudemment le réservoir** de carburant de son navire pour éviter les égouttures.
- ▲ **Réagir immédiatement** en cas de constatation de déversement accidentel de produit, ou de risque de pollution, en informant le bureau du port.
- ▲ **Entretien votre bateau sur l'aire de carénage** et bannir les produits toxiques pour laver votre pont.
- ▲ **Vidanger ses cuves** d'eaux usées et ses eaux de fond de cale à la **station de pompage** prévue à cet effet.



RÉDUIRE SES ÉMISSIONS

- ▲ **Ne pas laisser tourner un moteur** inutilement.
- ▲ **Ne pas solliciter trop brutalement** sa mécanique et **entretenir** régulièrement son moteur.
- ▲ **Nettoyer régulièrement** la coque de son navire sur l'aire de carénage.

Le saviez-vous ?

- Une coque fortement couverte de fouling peut demander 40% de carburant en plus, voire 50% (selon l'OMI).
- 1 à 2 mm d'algues et organismes fixés sur une carène causent une perte de vitesse d'environ 15%.

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS



- ▲ **Evacuer ses déchets** dans les points de collecte mis à disposition et pratiquer le tri sélectif.
- ▲ **Déposer les piles usagées** dans le conteneur prévu à cet effet au bureau du port, et privilégier les piles rechargeables.
- ▲ **Eviter les produits sureballés** et privilégier les écorecharges.
- ▲ **Opter pour des sacs en tissu ou des paniers** pour transporter vos affaires.

Pour la gestion des déchets

- ✓ Le port est équipé d'une déchetterie permettant le tri et la valorisation des déchets produits par ses usagers.
- ✓ Une attention est portée à la fréquence de ramassage suivant la fréquentation du port, avec un suivi du remplissage des conteneurs ordures ménagères.

Ce que fait le port !

Ce que fait le port !



Pour réduire l'apparition des accidents et incidents

- ✓ Les risques pouvant engendrer des accidents ou des incidents sont pris en compte afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées : **vérification des amarrages, rondes de surveillance des équipements...**
- ✓ Les entreprises intervenant sur le site font l'objet d'une surveillance particulière, notamment avec l'**élaboration de documents de sécurité** (plan de prévention, protocole sécurité) reprenant les consignes à respecter et les mesures à mettre en place.

RÉDUIRE LE NOMBRE D'ACCIDENTS ET D'INCIDENTS

- ▲ **Porter votre gilet de sauvetage** à bord, et même lorsque vous vous déplacez sur les pontons.
- ▲ **Avertir le bureau du port** en cas de risque détecté.
- ▲ **Respecter les consignes de sécurité.**
- ▲ **Ne pas laisser vos rallonges électriques en travers du ponton** afin d'éviter les risques de chutes.
- ▲ **Vérifier régulièrement l'amarrage de votre bateau** : un dépassement des étraves/daviers/bossoirs sur les pontons peut entraver la circulation et être à l'origine de chutes.
- ▲ **Ne pas laisser branché l'alimentation électrique** de votre bateau en votre absence : risque incendie.



15 SAMU 17 Police 18 Pompiers 112 Europe

Ce que fait le port !

Pour agir efficacement en cas d'urgence

- ✓ L'ensemble du **personnel** du port est **sauveteur secouriste.**
- ✓ Les risques identifiés font l'objet de **procédures d'urgence** qui sont testées régulièrement.
- ✓ Des livrets de **consignes d'urgence** sont disponibles au **bureau du port**, et des plans des éléments de sécurité sont affichés sur le site.
- ✓ Un **défibrillateur** est à disposition sur la façade du centre nautique.

INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT



- ▲ **Prévenir le sur-accident** en identifiant le danger pour le supprimer ou l'écarter, dans le but d'assurer la protection de la victime.
- ▲ **Alerter les secours** en connaissant les numéros d'urgence.
- ▲ **Avertir le bureau du port**, afin que les sauveteurs secouristes interviennent.

RESPECTER LA FAUNE ET LA FLORE

- ▲ **Éviter le dérangement** de la faune terrestre et marine présente sur le site.
- ▲ **Choisir soigneusement sa zone de mouillage** en privilégiant l'amarrage sur bouée plutôt que le mouillage sauvage, éviter de jeter l'ancre dans les herbiers de zostères.
- ▲ **Pratiquer une pêche durable** en ne pêchant que ce qui est nécessaire à sa consommation, respecter la taille de capture minimale.

Ce que fait le port !

- ✓ Le port est certifié « Ports Propres Actifs en Biodiversité ».
- ✓ Il réalise depuis plusieurs années une surveillance de l'herbier de zostères et un suivi faune / flore dans le bassin portuaire.
- ✓ Le Bureau du port est équipé d'un **toit végétalisé.**
- ✓ Le parking réservé aux usagers du port est constitué de dalles enherbées.

Le saviez-vous ?

- Les herbiers de zostères constituent un habitat d'intérêt écologique et patrimonial fort.
- En Bretagne, un herbier peut abriter jusqu'à 500 espèces.



CCI CÔTES D'ARMOR